



MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL

# **FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL**

- **RAPPORT DE GESTION**
- **ÉTATS FINANCIERS**

# RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

## EXERCICE 2021-2022 | 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Les états financiers ne suffisent pas à rendre compte de la performance globale de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »). Ce rapport de gestion, inspiré du guide publié par CPA Canada, vise donc une compréhension plus globale des résultats présentés. Il reflète le point de vue de l'équipe de direction et du conseil d'administration de la Fondation et a pour objectifs :

- de rendre compte de la performance globale de la Fondation, des engagements et des flux de trésorerie ;
- de présenter le contexte, les enjeux et les perspectives d'avenir de la Fondation.

Le début de l'année 2021-2022 a été marqué par le prolongement de la situation pandémique. En cours d'exercice, cependant, les activités ont repris timidement et l'équipe de la Fondation a redoublé d'efforts pour recueillir les fonds nécessaires au fonctionnement du Musée, affaibli par les mois de fermeture et la mise en place d'une jauge de visiteurs, conformément aux règles de la Santé publique. Malgré la difficulté de tenir des événements de collecte de fonds et de reconnaissance, la Fondation s'est rapprochée de ses résultats pré-pandémiques, ce qui témoigne de l'engagement continu de la communauté des donateurs et donatrices du MBAM.

Notons par ailleurs que cet exercice s'avère le dernier sous la gouverne de la directrice générale qui est à la tête de la Fondation depuis les neuf dernières années. L'annonce de son départ a entraîné un remaniement des équipes et donné lieu à l'embauche de nouveaux professionnels aguerris en philanthropie. Ces initiatives, menées plusieurs mois avant le changement de garde, permettront une transition fluide, tant pour les équipes en place à la Fondation et au Musée que pour les donateurs. La Fondation a gagné en revenus, en dynamisme et en savoir-faire sous la gouverne de la directrice générale sortante. Un nouveau chapitre s'amorce maintenant dans la continuité, avec une consolidation des acquis et une volonté de poursuivre le développement philanthropique en mettant à profit toute l'expertise de l'équipe en place.

**La Fondation présente un ratio de ses frais d'administration à 8 % pour l'exercice terminé le 31 mars 2022<sup>(1)</sup>.**

<sup>(1)</sup> Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (666 828 \$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (8 462 526 \$).

## SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE 2021-2022

### Apports encaissés, souscriptions générées et revenus de placements : 15 594 342 \$

- Revenus totaux en dons et commandites encaissés<sup>(2)</sup> : 8 741 525 \$
- Souscriptions en dons et commandites générées en 2021-2022 (non versées) : 2 114 000 \$
- Revenus de placements : 4 272 745 \$
- Subventions : 516 070 \$
- Ratio des frais d'administration : 8 %

### Dons et commandites : 3 915 858 \$

- Dons remis au Musée : 3 636 858 \$
- Revenus de commandites encaissés directement au Musée : 279 000 \$

Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au Musée. Ils figurent dans les états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs de la Fondation. Les efforts de l'équipe responsable des commandites et des partenariats se soldent en 2021-2022 par des revenus totalisant 754 000 \$, répartis sur différentes campagnes.

### Service aux Membres et à la clientèle

- Les activités du Service aux Membres et à la clientèle du MBAM sont encadrées par la direction de la Fondation.  
Revenus : 3 072 660 \$

Ces revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée, et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

<sup>(2)</sup> Les revenus totaux en dons et commandites incluent des versements provenant de souscriptions ayant été conclues dans les exercices précédents.

## PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

### 1. CAMPAGNES ANNUELLES

#### Campagne annuelle de financement : 879 633 \$

- 6 310 donateurs ont donné plus de 20 \$, mais on en dénombre plus de 12 000 si on inclut tous les dons, dont ceux de 3 842 nouveaux donateurs. Pour les donateurs de plus de 20 \$, on constate une hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent, et une hausse de 17 % des revenus pour la campagne annuelle globale. Cela représente même une hausse par rapport aux années d'avant la pandémie – un excellent signe de la reprise économique et de l'esprit de communauté autour du MBAM.
- En baisse de 60 \$ par rapport à l'exercice précédent, le don moyen par donateur se situe à 125 \$ – une baisse qui s'explique par la hausse importante du nombre de donateurs. En philanthropie, on dit souvent qu'au-delà des dons, les organismes veulent surtout des donateurs. Dans cette optique, un nombre de donateurs à la hausse et une bonne rétention de ceux-ci est préférable à un don moyen élevé.

#### Campagne des Cercles philanthropiques : 880 507 \$

- Le nombre de membres de la communauté des Cercles a diminué, avec 568 donateurs actifs au 31 mars 2022. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il a été impossible de tenir des événements de fidélisation pendant une grande partie de l'année.
- Malgré cette baisse, le montant total généré par les dons a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente grâce à la générosité de plusieurs donateurs qui ont bonifié leur don annuel pour atténuer les effets de la pandémie sur le Musée et la Fondation.

## **Campagne du Bal du Musée et autres événements de collecte de fonds : 1 270 911 \$**

- En raison des mesures sanitaires en place au pays, le Bal du Musée n'a pas pu avoir lieu pour une deuxième année consécutive.
- Une campagne de sollicitation de dons auprès de ce public cible a tout de même permis de recueillir des revenus d'une grande importance pour le MBAM. Une nouvelle édition de l'encan virtuel a eu lieu cette année.
- Le maintien de 89 % des revenus par rapport à l'exercice précédent relève du travail acharné des équipes en place, qui – malgré une certaine lassitude du milieu face aux événements virtuels et le manque d'événements en personne – se sont appliquées à fidéliser les donateurs et à capter leur attention.
- En raison de l'impossibilité de tenir des événements de collecte de fonds au Musée, les dépenses liées à ces activités ont pu être maintenues à un seuil minimum.

## **2. COMMANDITES<sup>(3)</sup>**

Avec des revenus de commandites et de partenariats totalisant 754 000 \$, l'équipe de la Fondation a largement dépassé l'objectif fixé en début d'année (550 000 \$) pour ce centre d'activités. Il est difficile de comparer les revenus de commandites d'une année à l'autre, puisque les objectifs annuels sont fixés en regard de la programmation – des grandes expositions, principalement –, de l'achalandage projeté et des besoins financiers du Musée. Comme chaque année, un écart est observé par rapport aux états financiers du MBAM, car les sommes encaissées en commandites d'expositions sont d'abord comptabilisées sur base d'encaisse, puis réparties par le Musée selon la durée des expositions; lesquelles se déroulent souvent sur plus d'une année financière.

Rappelons que, pour assurer la cohérence des approches et un rendement accru, deux employées de l'équipe de la Fondation se consacrent à la sollicitation de commandites. Puisque les revenus de commandites sont directement versés au Musée, ils ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation. Certains revenus de partenariats liés aux expositions sont versés en dons (474 993 \$ pour 2021-2022) et apparaissent dans les états financiers à la ligne des campagnes annuelles.

**Les revenus des campagnes annuelles et des commandites 2021-2022 totalisent 3 785 051 \$.**

<sup>(3)</sup> Les revenus de commandites ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée.

## **3. REVENUS DES CAMPAGNES DE DONS MAJEURS**

Les engagements liés à la campagne majeure 2008-2012 (en soutien au déploiement du pavillon d'art québécois et canadien Claire et Marc Bourgie) se sont conclus cette année, alors que la campagne majeure 2014-2019 (en soutien au pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et aux programmes d'éducation et d'art-thérapie du Musée) est en fin de réalisation. Les apports versés de ces deux campagnes majeures pendant l'exercice 2021-2022 totalisent 1 019 945 \$.

Malgré le prolongement de la situation pandémique, l'équipe de la Fondation sollicite en continu des dons majeurs en soutien au MBAM. En 2020-2021, le ralentissement économique mondial et l'incertitude ambiante se reflétaient dans les résultats. Cette année, la reprise graduelle des activités se traduit dans les résultats des sollicitations de dons majeurs. Ainsi, pour la campagne de dons majeurs actuelle, les versements totalisent 1 282 293 \$ pour l'année, une hausse de 44 %.

**Pour l'exercice 2021-2022, les apports versés provenant de ces trois campagnes de dons majeurs sont en légère hausse comparativement à l'exercice précédent, totalisant 2 302 239 \$.**

#### **4. DONS EN ARGENT POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART**

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et celle de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 394 739 \$ en dons destinés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2021-2022. Puisque le Musée doit autofinancer ses acquisitions à près de 100 %, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection encyclopédique.

#### **5. DONS PLANIFIÉS ET SUCCESSIONS**

L'équipe responsable du développement philanthropique met depuis quelques années l'accent sur les dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons de titres cotés en bourse, etc.). Au cours des exercices précédents, les dons reçus dans un contexte successoral étaient inclus dans les revenus des campagnes majeures. Une campagne distincte pour les successions a été créée cette année afin de mettre en évidence les dons obtenus dans le cadre de successions.

Le développement de ce secteur d'activité se poursuit et les résultats sont encourageants cette année, avec l'encaissement de plusieurs dons par testament totalisant 2 129 716 \$. De plus, une quinzaine de promesses de dons par testament ont été confirmées, la plupart sans confirmation du montant puisque les legs résiduels sont souvent privilégiés. Les quelques montants confirmés s'élèvent à 300 000 \$.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue pendant l'exercice 2017-2018, est également reflétée dans les états financiers à la ligne « Campagnes majeures » par un paiement de 102 938 \$.

#### **6. AUTRES CONTRIBUTIONS**

Aucune autre contribution – apports reportés, versements ou programmes autres – n'a été versée au cours du présent exercice financier.

**Totalisant 8 741 525 \$, les apports en dons et commandites encaissés surpassent de 11 % les revenus comparables de l'exercice précédent.**

#### **7. REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS**

Les revenus de placements de la Fondation sont de 4 272 747 \$, avec un taux de rendement de 8,2 % (exercice se terminant au 31 mars 2022) : un retour à la normale comparativement aux rendements spectaculaires (24 %) de l'exercice précédent.

L'aide offerte par le gouvernement du Canada par le biais de la Subvention salariale d'urgence (SSUC) et un apport versé dans le cadre du programme d'appariement du ministère de la Culture et des Communications du Québec sont reflétés dans les états financiers au poste « Subventions » par un montant de 516 070 \$.

#### **8. SOUSCRIPTIONS**

L'équipe de la Fondation a poursuivi ses efforts pour conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, ou « souscriptions ». Cette stratégie, qui lui permet de tisser des liens plus solides avec les donateurs majeurs et qui favorise une planification à plus long terme, est revenue en force cette année. Les initiatives sur ce front avaient été freinées par la pandémie, mais elles ont repris graduellement leur rythme en cours d'exercice.

Les souscriptions en dons et commandites promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2021-2022 s'élèvent à 2 114 000 \$.

Les nouvelles souscriptions générées cette année – en plus de celles confirmées dans les exercices précédents – impliquent la gestion d'une centaine de dossiers de donateurs majeurs (personnes, entreprises et fondations) par l'équipe de la Fondation. Parmi les dossiers de souscriptions dont les versements n'ont pas été complétés en cours d'exercice, une dizaine se sont confirmés pendant l'année financière 2021-2022.

# ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2022

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 15 juin 2022

# ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Fonds affectés							2022	2021	
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Activités de collecte de fonds</b>										
<b>Apports</b>										
Campagnes majeures	1 244 209	—	—	—	—	395 960	1 186 594	1 582 554	2 826 763	2 680 089
Campagnes annuelles	1 760 141	—	—	474 994	—	—	—	474 994	2 235 135	2 249 318
Campagnes successions	1 347 191	—	—	—	—	720 000	62 526	782 526	2 129 717	—
Événements-bénéfice	1 270 911	—	—	—	—	—	—	—	1 270 911	1 420 422
	5 622 452	—	—	474 994	—	1 115 960	1 249 120	2 840 074	8 462 526	6 349 829
<b>Charges</b>										
Campagnes de financement	1 221 711	—	—	—	—	—	—	—	1 221 711	1 075 639
Événements-bénéfice	220 932	—	—	—	—	—	—	—	220 932	112 157
	1 442 643	—	—	—	—	—	—	—	1 442 643	1 187 796
<b>Excédent des produits sur les charges des activités de collecte de fonds</b>	4 179 809	—	—	474 994	—	1 115 960	1 249 120	2 840 074	7 019 883	5 162 033
<b>Placements et autres activités</b>										
<b>Produits</b>										
Revenus de placement (note 4)	54 185	140 774	1 582 678	1 555 572	179 237	662 586	97 713	4 218 560	4 272 745	12 140 594
Subventions (notes 6 et 7)	199 291	316 779	—	—	—	—	—	316 779	516 070	1 116 319
	253 476	457 553	1 582 678	1 555 572	179 237	662 586	97 713	4 535 339	4 788 815	13 256 913
<b>Charges</b>										
Gestion et garde des placements	14 425	10 733	114 226	105 814	32 824	44 837	6 709	315 143	329 568	311 690
Administration	666 828	—	—	—	—	—	—	—	666 828	453 463
	681 253	10 733	114 226	105 814	32 824	44 837	6 709	315 143	996 396	765 153
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges des placements et autres activités</b>	(427 777)	446 820	1 468 452	1 449 758	146 413	617 749	91 004	4 220 196	3 792 419	12 491 760
<b>Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée</b>	3 752 032	446 820	1 468 452	1 924 752	146 413	1 733 709	1 340 124	7 060 270	10 812 302	17 653 793
<b>Dons au Musée</b>	319 578	103 467	539 960	1 017 266	184 913	1 471 674	—	3 317 280	3 636 858	2 650 099
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	3 432 454	343 353	928 492	907 486	(38 500)	262 035	1 340 124	3 742 990	7 175 444	15 003 694

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Fonds affectés										2022	2021
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres avec clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total	Total	Total
						avec clause	sans clause	avec clause	sans clause			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	1 669 793	1 594 134	19 582 253	17 939 755	4 613 225	3 959 840	3 404 557	1 117 820	5 204 600	57 416 184	59 085 977	44 082 283
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 432 454	343 353	928 492	907 486	(38 500)	143 153	118 882	91 004	1 249 120	3 742 990	7 175 444	15 003 694
Virements interfonds	(250 000)	250 000	—	—	—	—	—	—	—	250 000	—	—
<b>Actifs nets à la fin</b>	<b>4 852 247</b>	<b>2 187 487</b>	<b>20 510 745</b>	<b>18 847 241</b>	<b>4 574 725</b>	<b>4 102 993</b>	<b>3 523 439</b>	<b>1 208 824</b>	<b>6 453 720</b>	<b>61 409 174</b>	<b>66 261 421</b>	<b>59 085 977</b>
<b>Composés de</b>												
Dotations	—	921 993	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 921 993	2 921 993	2 605 214
Affectés avec clause	—	—	20 510 745	18 847 241	2 574 725	4 102 993	—	1 208 824	—	47 244 528	47 244 528	45 212 893
Affectés sans clause	—	265 494	—	—	—	—	3 523 439	—	6 453 720	10 242 653	10 242 653	8 848 077
Affectés d'origine interne	—	1 000 000	—	—	—	—	—	—	—	1 000 000	1 000 000	750 000
Non grevés d'affectation	4 852 247	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 852 247	1 669 793
	4 852 247	2 187 487	20 510 745	18 847 241	4 574 725	4 102 993	3 523 439	1 208 824	6 453 720	61 409 174	66 261 421	59 085 977

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2022

	Fonds affectés							2022	2021
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>									
À court terme									
Encaisse	11 523 151	—	—	—	—	—	—	11 523 151	7 951 706
Débiteurs	42 510	748	7 339	7 371	2 287	3 123	466	21 334	37 773
Avances interfonds	—	440*	727 864*	711 628*	—	—	6 498 053*	7 937 985*	—
	11 565 661	1 188	735 203	718 999	7 287	3 123	6 498 519	7 959 319	7 989 479
Placements (note 3)	2 934 525	2 186 299	19 775 542	18 128 242	4 586 635	7 640 306	1 164 025	53 481 049	53 351 799
	14 500 186	2 187 487	20 510 745	18 847 241	4 588 922	7 643 429	7 662 544	61 440 368	61 341 278
<b>Passif</b>									
À court terme									
Créditeurs et charges à payer	41 066	—	—	—	—	—	—	41 066	56 612
Produits perçus d'avance	659 919	—	—	—	—	—	—	659 919	370 146
Somme à remettre au Musée	290 163	—	—	—	—	—	—	290 163	1 078 543
Avances interfonds	7 906 791*	—	—	—	14 197*	16 997*	—	31 194*	—
	8 897 939	—	—	—	14 197	16 997	—	31 194	1 505 301
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 6)	750 000	—	—	—	—	—	—	750 000	750 000
	9 647 939	—	—	—	14 197	16 997	—	31 194	2 255 301
<b>Actifs nets</b>									
Dotations	—	921 993	—	—	2 000 000	—	—	2 921 993	2 605 214
Affectés avec clause	—	—	20 510 745	18 847 241	2 574 725	4 102 993	1 208 824	47 244 528	45 212 893
Affectés sans clause	—	265 494	—	—	—	3 523 439	6 453 720	10 242 653	8 848 077
Affectés d'origine interne (note 7)	—	1 000 000	—	—	—	—	—	1 000 000	750 000
Non grevés d'affectation	4 852 247	—	—	—	—	—	—	4 852 247	1 669 793
	4 852 247	2 187 487	20 510 745	18 847 241	4 574 725	7 626 432	7 662 544	61 409 174	59 085 977
	14 500 186	2 187 487	20 510 745	18 847 241	4 588 922	7 643 429	7 662 544	61 440 368	61 341 278

\* Ces montants ne sont pas présentés à la colonne «Total» étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,



**Sylvie Demers**  
Présidente  
Fiduciaire



**Henry Mizrahi**  
Président du comité de budget,  
d'audit et d'attribution  
Fiduciaire

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 175 444	15 003 694
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(3 577 586)	(2 451 748)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 197 819	(8 207 386)
	<b>4 795 677</b>	4 344 560
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</b>		
Débiteurs	(26 071)	3 884
Avance au Musée	—	808 461
Créditeurs et charges à payer	(15 546)	44 076
Produits perçus d'avance	289 773	155 000
Somme à remettre au Musée	(788 380)	1 078 543
	<b>4 255 453</b>	6 434 524
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(684 008)	735 571
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>3 571 445</b>	7 170 095
Encaisse au début	7 951 706	781 611
Encaisse à la fin	<b>11 523 151</b>	7 951 706

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

### 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### ADOPTION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU CHAPITRE 3856, « INSTRUMENTS FINANCIERS », EN CE QUI CONCERNE LES INSTRUMENTS FINANCIERS CRÉÉS OU ÉCHANGÉS DANS UNE OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

## COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

### FONDS GÉNÉRAL

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

### FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

### ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

### ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

### COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée

de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

### DÉPRÉCIATION

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## CONSTATATION DES PRODUITS

### APPORTS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

### REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

## VENTILATION DES CHARGES

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

## UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 3. PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Encaisse	683 431	889 109
Obligations canadiennes	6 981 523	8 266 133
Actions canadiennes	24 910 918	21 221 775
Actions américaines et étrangères	9 495 403	8 833 898
Fonds communs d'actions canadiennes	7 627 252	7 590 168
Fonds communs d'actions internationales	2 196 022	2 094 788
Parts du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	4 521 025	4 455 928
	56 415 574	53 351 799

### 4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 892 978	1 481 460
Variation de la juste valeur réalisée	3 577 586	2 451 748
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 197 819)	8 207 386
	4 272 745	12 140 594

### 5. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Musée est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé des frais administratifs de 100 000 \$ (valeur nulle en 2021) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste « Administration » à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

### 6. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec la Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
		Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	500 000 <sup>1</sup>	375 000 <sup>3</sup>	125 000 <sup>5</sup>
Postérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	1 500 000 <sup>2</sup>	750 000 <sup>4</sup>	—
	2 000 000	1 125 000	125 000

- Provenant de dons sans affectation externe. La période d'affectation de dix ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu d'apport et apparaissant à l'actif net du Fonds général.
- Provenant de dons avec affectation externe, reconnu comme revenu et ajouté au capital permanent du Fonds pour les pavillons.
- La période d'affectation de dix ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.
- Inscrits au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général.
- La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Retraits	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	68 017	62 500	130 517	128 638
Affectés 10 ans	3 125 000	1 726 537	461 029	4 390 508	4 327 290

## 7. PROGRAMME D'APPARIEMENT DU MCC

La Fondation participe au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC). Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a affecté un montant de 1 000 000 \$ (750 000 \$ en 2021) en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Exercice 2018-2019	250 000	—
Exercice 2019-2020	250 000	—
Exercice 2020-2021	250 000	605 214 <sup>2</sup>
Exercice 2021-2022	250 000 <sup>1</sup>	316 779 <sup>3</sup>
	1 000 000	921 993

- 1 La Fondation soumettra une demande d'appariement au cours de l'exercice 2022-2023.
- 2 La Fondation a reçu 285 714 \$, en mai 2020, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2018-2019 et a reçu 319 500 \$, en mars 2021, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2019-2020.
- 3 La Fondation a reçu 316 779 \$, en mars 2022, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2020-2021.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

Apports	Rendements	Versements au Musée	2022	2021
\$	\$	\$	\$	\$
1 921 933	367 833	103 467	2 186 299	1 568 707

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants, liés à l'utilisation d'instruments financiers :

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

#### A) RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours

des devises. Certains placements et fonds communs dans lesquels la Fondation détient des participations incluent des titres étrangers. La Fondation est donc directement et indirectement soumise à la variation des taux de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

#### B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation détient des titres à revenus fixes. La juste valeur de ces obligations est donc directement soumise à la variation des taux d'intérêt.

#### C) RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée directement et indirectement à ce risque puisque certains placements sont des actions cotées et que certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

## 9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.